

GCSMS Provence Santé Coordination

Directeur/Directrice du Dispositif d'Appui à la Coordination des parcours complexes (DAC) et du Groupement de Coopération Sociale et Médico-Sociale (GCSMS) « Provence Santé Coordination »

Description du groupement

Le Groupement de Coopération Sociale et Médico-Sociale (GCSMS) « Provence Santé Coordination » a particulièrement pour objet :

- De porter un Dispositif d'appui à la coordination (DAC) dans les départements des Bouches-du-Rhône (hors Marseille, Aubagne La Ciotat), le canton de Pertuis, des Alpes de Haute-Provence.
- De porter un Pôle Infos seniors, un Pôle prévention et de travailler en lien avec toute structure, présente ou à venir, ayant un objet similaire ou complémentaire.

Le GCSMS comporte différentes missions mises en œuvre selon le principe de subsidiarité.

Le GCSMS prend en compte les spécificités et problématiques de territoire et contribue, auprès d'autres acteurs, à apporter des réponses à celles-ci.

Le GCSMS comporte 62 salariés. Il est le fruit du regroupement des différents établissements porteurs de services d'appui existants sur le territoire (les associations Apport Santé, Alliage, Alp'Agés Coordination et le Centre Hospitalier de Martigues).


Les missions

Le directeur dirige le Groupement de Coopération Sociale et Médico-Sociale (GCSMS)

« Provence Santé Coordination » dans le cadre défini par les textes législatifs et réglementaires et en cohérence avec les objectifs définis par l'ARS et la gouvernance du DAC. Il met en œuvre la feuille de route du DAC et du GCSMS, et s'inscrit dans les orientations du Projet régional de santé.

Il assure les activités suivantes :

- Proposition et impulsion de la stratégie du DAC et du GCSMS : le directeur/la directrice propose à la gouvernance du GCSMS et à l'ARS une stratégie de déploiement du DAC, en veillant à ce que les services proposés par le DAC répondent toujours aux besoins des professionnels de la santé et du territoire, et en menant un exercice prospectif sur le rôle et les missions du DAC au sein du territoire,
- Management des équipes et gestion du dispositif
- Pilotage et suivi des actions mises en œuvre dans le cadre de la feuille de route du GCSMS et des dispositions du CPOM signé entre le GCSMS « Provence Santé Coordination » et l'ARS Paca ainsi que le Conseil Départemental des Bouches du Rhône

- 
- Gestion économique, financière et logistique : le directeur/la directrice est le garant du respect de la réglementation (gestion des personnels, gestion financière, sécurité des biens et des personnes, gestion des bénéficiaires, sécurité des données
 - Représentation du GCSMS et partenariats vis-à-vis des institutions (Etat, Assurance maladie, collectivités territoriales...), de l'ensemble des professionnels et acteurs du champ de la santé du territoire (sanitaire, de ville, médico-sociaux et sociaux), des représentants d'usagers et associations, etc.

Compétences et qualités requises :

Diriger une structure
Concevoir et mettre en œuvre une stratégie
Manager des équipes pluri professionnelles en environnement complexe
Travailler en réseau
Conduire des transformations, accompagner le changement
Favoriser des collaborations, partenariats et innovations
Conduire une démarche qualité
Avoir une capacité d'adaptation et polyvalence

Formation :

Bac + 5 si possible dans le domaine de la santé ou du médico-social

Expérience exigée :

Expérience de plusieurs années dans le management

Une expérience significative de direction et de mise en œuvre de projets sanitaires ou médico-sociaux est particulièrement appréciée

Connaissance des dispositifs d'appui à la coordination et de leur écosystème.

Modalités et conditions de travail :

Type d'emploi : Temps plein, CDI

Déplacements intrarégionaux fréquents à prévoir

Siège à Aix (lieu de travail principal), 5 antennes à travers le territoire (UTAP)

Matériel mis à disposition : ordinateur portable, téléphone mobile et véhicule de fonction

Rémunération : selon expérience.

Adresser CV + lettre de motivation à provence.sante.coordination@gmail.com

A l'attention de Mme Hélène LAMY, Administrateur du GCSMS.

Date limite de dépôt de candidature : 15 septembre 2022